

Journal de Roubaix

Tarif d'abonnement: Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes: 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 15 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78. Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

BONNEMENTS ET ANNONCES: A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Nationale, 78. — A Paris, à l'Agence des Annonces, place de la Bourse, 8. — A Roubaix, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Valenciennes, chez M. H. Lemaire, rue de la Station. — A Lille, chez M. L. Lemaire, rue de la Station. — A Valenciennes, chez M. L. Lemaire, rue de la Station. — A Valenciennes, chez M. L. Lemaire, rue de la Station.

La catastrophe de Tourcoing. — Les funérailles des victimes

CE NUMERO Comprendant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES

SINISTRES SOUVENIRS

Chaque année, les survivants de la Commune ont leur fête du 18 mars, commémoration de deuil, de sang, de haine. On pouvait croire que les survivants se faisaient rares, peu à peu s'éteindrait le souvenir douloureux qui ajoute un voile de honte au crépuscule de l'Année terrible. Mais ceux qui disparaissent laissent des héritiers de leurs idées, et un parti — ou du moins les chefs qui le mènent — prétend associer à ses revendications la réhabilitation de la Commune, et présenter à ses adeptes, comme des actes de défense républicaine, l'incendie de Paris et le massacre des otages.

Chacun entend la défense républicaine à sa façon. Cependant, puisqu'il y a alliance aujourd'hui entre le parti qui glorifie le pétrole et l'assassinat, et le gouvernement qui préfère s'attaquer à la liberté par voie législative, il était permis d'espérer que, par déférence pour le cabinet, les amis qui sont l'élément nécessaire de sa majorité lui épargneraient la célébration de ce douloureux anniversaire.

Après l'embrassade de M. Millerand — qui représente au gouvernement le parti socialiste — et de M. de Gallifet — qui représente la répression à outrance — il était raisonnable de penser qu'il se ferait, entre les deux extrêmes, une transaction, et que la France n'entendrait plus aujourd'hui les provocations d'une infime minorité, moins dangereuse par elle-même que par l'inquiétude qu'elle entretient dans les esprits.

Quand, ces années dernières, en manifestations pénibles se produisaient des faits que la conscience publique réproche avec indignation, les gouvernants n'en étaient pas directement atteints, et ils avaient le droit de se occuper en invoquant leur respect de la liberté. Ils laissaient la parole à des adversaires.

Aujourd'hui, la situation est changée. Ce sont les amis du gouvernement, ses protecteurs, ceux sans l'appui desquels le ministère ne vivrait pas vingt-quatre heures, qui célèbrent comme glorieuse une date criminelle, et entraînent le pouvoir dans une solidarité dont ils entendent profiter.

Ce qui se passait aux anniversaires antérieurs, était triste. Ce qui se passe aujourd'hui est grave; car des qu'il n'y a plus de barrière entre les hommes chargés de sauvegarder l'ordre social et les libertés publiques, et les hommes qui préconisent la violence et réhabilitent l'assassinat, on peut s'attendre à toutes les audaces de ceux-ci, et à toutes les faiblesses de ceux-là.

Il serait exagéré, injuste par conséquent, de dire qu'il y a entre le cabinet et les violents, dont les votes lui sont indispensables, une complicité arrêtée; mais il y a, au moins, une compromission qui peut mener loin M. Waldeck-Rousseau s'il ne se hâte de se résigner.

Informations

La démission de M. Boulanger
premier président de la Cour des Comptes
Paris, 19 mars. — M. Ernest Boulanger, sénateur, président de la Cour des comptes, vient d'adresser la lettre suivante au ministre des Finances:

Monseigneur le ministre,
J'ai l'honneur de vous prier de faire agréer par le gouvernement ma démission des fonctions de premier président de la Cour des comptes, que je désire ne plus exercer simultanément avec mon mandat sénatorial.

Paris, 19 mars. — M. Ernest Boulanger, sénateur, premier président de la Cour des Comptes, a déposé son mandat de sénateur au ministère des Finances.

Le remplacement de M. Labeyrie au Crédit Foncier
Paris, 19 mars. — Aujourd'hui, à la Bourse, dit la Gazette de France, le bruit a couru de la nomination de M. Rouvier, député, ancien ministre des finances, en remplacement de M. Labeyrie, gouverneur du Crédit foncier.

Les enfants mineurs acquittés
Paris, 19 mars. — La commission de législation criminelle a entendu ce matin le rapport de M. Monsservin sur une proposition de loi de M. Mitan relative aux enfants acquittés. Cette proposition a pour objet de confier les enfants acquittés comme ayant agi sans discernement à des maisons d'éducation spéciales qui seront enlevées à l'administration pénitentiaire et rattachées à l'assistance publique.

Les prospectus obscènes
Paris, 19 mars. — Cassant un arrêt de la Cour de Liège, la Chambre criminelle de la Cour suprême vient, sur le rapport de M. Roulier et les conclusions de M. l'avo-

cal général Dubois, de décider que le délit de distribution de prospectus ou brochures contraires aux bonnes mœurs, puni par la loi du 15 mars 1898, existe sans qu'il y ait lieu de distinguer entre le cas où l'ouvrage qui contient l'écrit incriminé est ouvert et le cas où il est fermé.

Le retard du « Paulliac »
Paris, 19 mars. — La Compagnie transatlantique n'a encore aujourd'hui reçu aucune nouvelle du Paulliac. Bien que le navire n'ait été signalé nulle part, on continue à croire qu'il a subi un avarie de machine, il est en train de faire route vers la France.

Les chambres consultatives d'agriculture
Paris, 19 mars. — La commission de l'agriculture de la Chambre a terminé, dans sa séance d'aujourd'hui, l'examen des différents projets de loi relatifs aux chambres consultatives d'agriculture. Elle a choisi pour rapporteur M. Emile Chevalier.

La bénédiction par le nonce du pavillon du Pérou à l'Exposition. — Un écroulement au pavillon turc.
Paris, 19 mars. — A midi, Mgr Lorenzelli, nonce du pape, a béni le pavillon du Pérou situé rue des Nations à l'Exposition.

Une enfant martyre
Paris, 19 mars. — La 10^e chambre correctionnelle a jugé aujourd'hui une femme, la femme Danet, qui martyrisait sa petite fille âgée de 7 ans. Cette infortunée femme, voulant à tout prix se débarrasser de son enfant, lui faisait subir toutes sortes de mauvais traitements: elle lui morlait le ventre, lui pinçait la chair avec un couteau ou lui coupait le bout des doigts avec des ciseaux et lorsque la souffrance arrachait des plaintes à la pauvre petite martyre, sa mère lui plongeait sa tête dans un seau d'eau pour étouffer ses cris de douleur. Le tribunal l'a condamnée à 15 mois de prison.

Nafrage d'un bateau-pêcheur
Brest, 19 février. — Le bateau-pêcheur La Grâce de Dieu a sombré dans le raz de Sein, à la suite d'une tourmente de neiges; corps et biens sont perdus. Les malheureux naufragés laissent trois veuves et quatorze orphelins dans une misère noire. La constatation est profonde dans la région.

L'émulation de Rouen
L'émulation de Rouen, l'une des plus importantes sociétés de secours mutuels, a été dissoute, à 2 heures, le 19 mars, par le conseil municipal de Rouen, sous la présidence de M. H. Audiffren, député de la Loire, et président de l'Association nationale républicaine.

Les occupations de M. Déroulède
On mande de Saint-Sébastien à l'Intransigeant: « Malgré le très sympathique accueil qui lui a été fait et par les autorités de la ville et par de nombreuses personnalités de saint-sébastien, Déroulède sort peu. Il vit très retiré, partageant son temps entre le travail et des excursions dans la montagne ou des promenades sur la plage. »

Le camp de Sissonne
Paris, 19 mars. — M. Ernant, député de l'Aisne, vient de signaler par lettre au ministre de la guerre, l'installation déficiente du camp de Sissonne, où les corps de troupes de fer et de corps d'armée viennent manœuvrer successivement. M. Ernant appelle spécialement l'attention du ministre sur l'insuffisance, qui est trop étroite. Les tentes dites d'isolement sont délabrées. Il est certain que si, dans ces conditions, des crédits sont nécessaires, le Parlement ne les marchanderait pas.

Discours de Bucharest. — La question de l'arbitrage du port de Constanza. — Violente agitation.
Bucharest, 19 mars. — Hier, à la suite d'une réunion destinée à continuer l'agitation au sujet de l'arbitrage relatif au port de Constanza, les manifestants sont allés déposer des drapaux blancs de crêpe au pied de la statue de Michel-le-Brave. Ils ont rencontré une contre-manifestation, ce qui a causé une bagarre, pendant laquelle quelques personnes ont été blessées.

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL au banquet des journalistes parisiens
Paris, 19 mars. — Le banquet de l'Association des Journalistes parisiens a eu lieu hier soir au Grand-Hôtel. Il y avait une centaine de convives.

Un garçon de recettes roublard
Paris, 19 mars. — Charles Langlet, âgé de vingt-sept ans, employé comme garçon de recettes à la Banque de l'Indo-Chine, dont le siège social est situé rue La Fayette, avait été chargé, il y a quelques jours, d'encaisser 40,000 francs à la Banque de France.

UN DÉTOURNEMENT DE 40.000 FRANCS
Paris, 19 mars. — Charles Langlet, âgé de vingt-sept ans, employé comme garçon de recettes à la Banque de l'Indo-Chine, dont le siège social est situé rue La Fayette, avait été chargé, il y a quelques jours, d'encaisser 40,000 francs à la Banque de France.

Le service funèbre de R. P. Didon
Paris, 19 mars. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu le service funèbre de R. P. Didon.

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE
Vue prise Place Thiers (d'après un instantané)

UNE AUTRE VUE DU CORTÈGE (d'après un instantané)

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR
Le service religieux

LES NOTABILITÉS

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

REUNION DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA GUERRE
Paris, 19 mars. — Le conseil supérieur de la guerre s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Loubet.

LE SERVICE FUNÈBRE DE R. P. DIDON
Paris, 19 mars. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu le service funèbre de R. P. Didon.

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE
Vue prise Place Thiers (d'après un instantané)

UNE AUTRE VUE DU CORTÈGE (d'après un instantané)

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR
Le service religieux

LES NOTABILITÉS

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE TOURCOING

Le cortège. — Une manifestation imposante. — A l'église du Sacré-Cœur. — Au cimetière de la Croix-Rouge

Discours de M. Lecomte

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE
Vue prise Place Thiers (d'après un instantané)

UNE AUTRE VUE DU CORTÈGE (d'après un instantané)

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR
Le service religieux

LES NOTABILITÉS

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE TOURCOING

Le cortège. — Une manifestation imposante. — A l'église du Sacré-Cœur. — Au cimetière de la Croix-Rouge

Discours de M. Lecomte

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE
Vue prise Place Thiers (d'après un instantané)

UNE AUTRE VUE DU CORTÈGE (d'après un instantané)

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR
Le service religieux

LES NOTABILITÉS

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

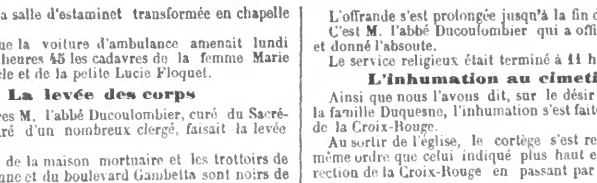
LES CONDOLÉANCES

LE DÉPLACEMENT

LES CONDOLÉANCES



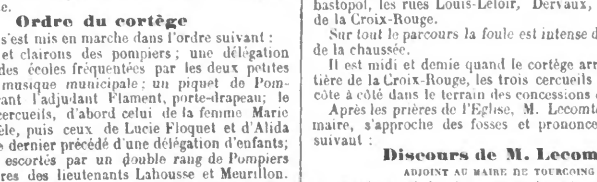
LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE. Vue prise Place Thiers (d'après un instantané)



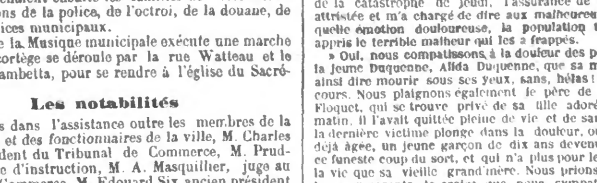
UNE AUTRE VUE DU CORTÈGE (d'après un instantané)



L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR. Le service religieux



LES NOTABILITÉS



LES CONDOLÉANCES



LE DÉPLACEMENT



LES CONDOLÉANCES